

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret en date du 12 mars 2026, portant détachement de Mme Caroline GOUDOUNÈCHE à l'École nationale de la magistrature, pour une période de 3 ans à compter du 9 février 2026 ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature ;

déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à Madame Caroline GOUDOUNÈCHE, sous-directrice, cheffe du département des formations professionnelles spécialisées de l'École nationale de la magistrature, pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence :

- Les actes et pièces relatifs aux déplacements et missions notamment ordres de mission, autorisation d'utiliser le véhicule personnel, états de frais, certificats divers,
- Les certificats administratifs et attestations diverses (dont service fait et état des indemnités allouées au personnel enseignant)
- Les bons de commande, contrats ou conventions relatifs aux actions du département des formations professionnelles spécialisées dans la limite des 10 000 € TTC (Monsieur le directeur de l'ENM et la secrétaire générale seront informés de la signature de ces actes) ainsi que la validation des engagements juridiques correspondants.

Pour signer, pendant les absences ou en cas d'empêchement du directeur adjoint chargé de la formation continue, de l'international et des formations professionnelles spécialisées, les actes relatifs à la vie administrative et pédagogique relevant des compétences du directeur adjoint, à l'exception des contrats, conventions et marchés non visés au paragraphe précédent.

Pour signer, pendant les absences ou en cas d'empêchement de la sous-directrice chargée de la formation continue, les actes relevant de la délégation de signature de celle-ci.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026,

LA MANDATAIRE,

Caroline GOUDOUNÈCHE

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM

Haffide BOULAKRAS

Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21